

(N)

R.C.A. 54-7

Avril 1954

Pedologie -Oubangui

J. Boyer

Avril 1954

Fonds Documentaire ORSTOM

Cote: B*16881 Ex: unique

PÉDOLOGIE

R.C.A. 54-7

Fonds Documentaire ORSTOM



010016881

Nous nous excusons de ne donner que cette énumération assez sèche, amis n'ayant eu aucun contact avec Mr. BENOIT-JANIN nous ignorons l'état des travaux en cours.

Pour nous-mêmes, le programme qui nous a été fixé comprend :

1^o/-la reconnaissance pédologique sommaire du projet du paysannat de Niakari au Nord de Bangassou.

Etude effectuée, dès que les résultats d'analyse nous seront parvenus, le rapport sera fourni.

2^o/-l'étude des sols du paysannat de Ouango, étude également effectuée pour la tranche 1954; une délimitation sommaire ayant déjà été faite par Mr. RAGOT conducteur de travaux chargé du paysannat, nous nous sommes contentés de dresser la carte pédologique des zones retenues pour le lotissement en délimitant:

- les cuirasses latéritiques
- les sols à carapace gravillonneuse non durcie et proche de la surface.

- les sols rouges francs de plateau

- les sols sableux de bas fonds -

carte et rapport seront fournis dès réception des analyses permettant une appréciation exacte de la fertilité.

3^o/-l'étude pédologique du paysannat de Kembé; ceci représente un très gros travail puisque ce paysannat possède la particularité de juxtaposer la culture du palmier à huile (dans des zones forestières assez limitées) et les cultures traditionnelles, cultures vivrières, et cotonnières (en savane); il s'agit, en liaison avec les conducteurs chargés du paysannat, d'une part de déterminer les emplacements où seront plantés les palmiers sélectionnés, et, d'autre part de dresser la carte pédologique d'ensemble des terrains aptes aux cultures traditionnelles, il est nécessaire en effet de régulariser la rotation des cultures dans cette région où la densité de population introduit un problème de durée des jachères; les surfaces disponibles étant assez restreintes dans cette zone relativement peuplée.

- Jusqu'à présent 7 emplacements de futures palmeraies ont été visités formant la totalité des lots des 105 planteurs de la première tranche (1953-1954) - 5 de ces emplacements ont été reconnus favorables.

La 2^e tranche 1954-1955 groupant un nombre de planteurs estimé à 400 est en cours de réalisation : 2 emplacements de plantation de village ont été visités, et l'un reconnu apte.

D'autre part nous avons eu à effectuer la prospection pédologique de la pépinière de cette 2^e tranche, travail urgent puisque la plantation de jeunes palmiers va commencer dès mai.

- Au cours des mois prochains nous continuerons l'étude des emplacements de palmeraies des villages pour la 2^e tranche 1954-1955 et nous espérons commencer la carte pédologique de l'ensemble du paysannat, ce travail sera forcément très long

...../.....-

étant donné qu'il n'existe aucune carte géographique à petite échelle; quant aux photos aériennes qui pourraient nous apporter une aide précieuse, le Service Géographique de l'Oubangui ignore si elles existent.

De même l'étude de l'évolution des sols sous culture sera continuée.

Les microparcelles ont été délimitées sur les stations de Grimari et Gounouman et des prélèvements de terre ont été faits qui permettront par comparaison avec les prélèvements des années suivantes d'avoir une idée de l'influence de la culture sur le sol -

t 3 p. wo
- Profitant de l'établissement de cultures alternées suivant les courbes de niveau nous avons délimité 3 séries de microparcelles de 20m sur 20, chaque série comprenant une microparcelle sous culture pour les 4 années à venir, une autre sous jachère pour ces 4 mêmes années une troisième faisant office de témoin et choisie dans la savane non cultivée toute proche. L'une des séries a été disposée sur un terrain où les nécessités agricoles ont contraint à torturer quelque peu les courbes de niveau et où par conséquent l'érosion peut jouer.

- L'ensemble du champ présente des conditions à peu près uniformes de terrain et de traitement puisqu'il était en jachère depuis une dizaine d'années.-

J. BOYER.--